



31 août 2010

Revue de Presse

Pierre Burelle Responsable d'information

Syndicat des employé-e-s
de métiers d'Hydro-Québec

Fiers de notre passé
Maîtres de notre avenir

Gaz de schiste: l'industrie part en tournée d'information

Argent

L'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ) va tenir trois assemblées publiques en septembre prochain pour informer et répondre aux questions de la population des régions de Bécancour, Saint-Édouard-de-Lotbinière et Saint-Hyacinthe concernant l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent

Lors d'un point de presse tenu lundi à Bécancour en compagnie du maire de l'endroit Maurice Richard, le président de l'APGQ, André Caillé, a affirmé que «l'acceptabilité sociale chez les communautés locales est un facteur essentiel et incontournable à l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste au Québec.»

«C'est pourquoi au cours des prochaines semaines, je serai présent sur le terrain avec des experts crédibles afin d'écouter, de consulter et d'expliquer tout en répondant avec honnêteté et transparence aux questions des citoyens et de leurs élus», a déclaré M. Caillé.

Le maire de Bécancour a salué l'initiative. «Il est primordial que les citoyens reçoivent une information de qualité et crédible, basée sur des faits», a dit M. Richard.

La campagne d'information de l'Association pétrolière et gazière du Québec réjouit le nouveau ministre de l'Environnement, Pierre Arcand. «Il y a eu des problèmes de communication entre l'industrie et la population. Je suis heureux que l'APGQ ait décidé d'améliorer les relations.», a exprimé le ministre de passage dans les studios d'Argent.

De plus, l'APGQ rencontrera au cours des prochaines semaines les principaux représentants des milieux municipal, environnemental, syndical et économique.

Ces annonces surviennent au lendemain de celle de la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, à l'effet que le Bureau d'audiences publique et de l'environnement (BAPE) aura le mandat de tenir ses propres consultations publiques sur l'exploitation controversée des gaz de schiste.

Le BAPE devra déposer son rapport le 4 février 2011.